

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-six, le 15 janvier à 18 h 07, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de Spectacle de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Catherine CREPIN, Roland DAMOTTE, Jean-Jacques DUPREZ, Imann, EL MOUSSAFER, Gérard FESSELET, Daniel FRÉRY, Jean-Louis HOTTLET, Sandrine JANIAUD LARCHER, Fatima KHELIFI, André KLEIBER, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Claude MONNIER, Robert NATALE, Gilles PERRIN, Florence PFHURTER, Jean RACINE, Christian RAYOT, Lionel ROY, Jean-Michel TALON, Dominique TRÉLA, Pierre VALLAT et Bernard VIATTE **membres titulaires** et Bernard VALKRE **membre suppléant**.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN-SONTOT, Thomas BIETRY, Chantal CHAVANNE, Philippe CHEVALIER, Catherine CLAYEUX, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Vincent FREARD, Christian GAILLARD, Hamid HAMLIL, Michel HOUDELAT, Sophie MARKOVIC, Anaïs MONNIER, Emmanuelle PALMA-GERARD, Nicolas PETERLINI, Fabrice PETITJEAN, Sophie PHILIPPE, Annick PRENAT, Virginie REY, Frédéric ROUSSE, et Françoise THOMAS.

Avaient donné pouvoir : Thomas BIETRY à Gilles COURGEY, Monique DINET à Christian RAYOT et Christian GAILLARD à Jean LOCATELLI.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 05 janvier 2026	Le 08 janvier 2026	En exercice	50
		Présents	29
		Votants	32

Le Président, à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, vérifie l'existence du quorum et proclame la validité de la séance si celui-ci est atteint. Il cite les pouvoirs reçus.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Pierre VALLAT est désigné.

Le Président fait approuver le procès-verbal de la séance précédente et fait prendre note des éventuelles rectifications par le secrétaire de séance.

Il appelle ensuite les affaires inscrites à l'ordre du jour car seules celles-ci peuvent faire l'objet d'une délibération.

2026-01-08 Décisions prises par délégations

Le Conseil communautaire, après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

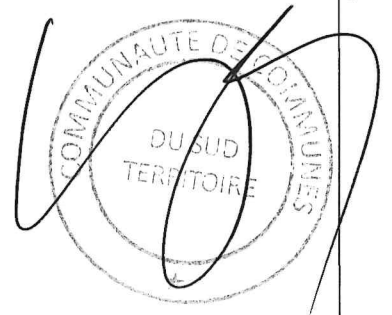
- De prendre acte du tableau ci-dessous des décisions prises par délégations

Opérations	Libellé	Tiers concernés	Montant HT	Président Vice-Président	Date
Eaux	3 réparations branchement, 2 remplacements de vannes et 2 branchements neufs	Dodivers- Malnati	14 867 €	M. MARCJAN	20/11/2025
Eaux	Réparation 1 fuite sur conduite et 6 sur branchements	Dodivers- Malnati	20 960 €	M. MARCJAN	09/12/2025
Eaux	22 loggers de bruit (pré localisateurs de fuites)	Sewerin	12 979 €	M. MARCJAN	10/12/2025
Eaux	Achat de 600 compteurs équipés télérelève	UGAP	38 947 €	M. MARCJAN	11/12/2025
Eaux	Prolongation abonnement plateforme de traitement de données des pré localisateurs de fuites	Ovarro	4 455 €	M. MARCJAN	18/12/2025
Marché couvert	Etudes de Sol et perméabilité	HYDROGEO TECHNIQUE	6 594 €	M. FRÉRY	01/08/2025
Marché couvert	Contrôleur technique	APAVE	7 890 €	M. RAYOT	05/09/2025
Marché couvert	Mission G2 PRO	HYDROGEO TECHNIQUE	14 400 €	M. RAYOT	02/12/2025
Bâtiment Fonteneilles Beaucourt	Mur de séparation volume de la médiathèque	AUBE	18 499,70 €	M. RAYOT	30/12/2025

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Le Président,

**Le Président
Christian RAYOT**



Et publication ou notification le

LUNDI 19 JAN. 2026

Le Président,

**Le Président
Christian RAYOT**

